

# VIVRE en SUD #6 SARTHE



DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL



ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE - FINANCES  
ET MOYENS GÉNÉRAUX



PETITE ENFANCE,  
FAMILLE, SOCIAL  
ET NUMÉRIQUE



ENFANCE, JEUNESSE,  
CULTURE ET SPORT



**FRANÇOIS BOUSSARD**

Président de la Communauté de communes Sud Sarthe  
Vice-Président du Conseil Départemental de la Sarthe  
Maire de Mansigné

**Multi-accueil à Pontvallain, Local Jeunes au Lude, aires de camping-car à Luché-Pringé, La Bruère-sur-Loir, Le Lude et Mansigné, GR de Pays : ces derniers mois ont été marqués par la mise en service de plusieurs réalisations communautaires. Que représentent pour vous ces événements, dans la liste desquels on peut adjoindre le renouvellement du Contrat Territoires Innovants qui garantit l'accès au très haut débit internet à tous les habitants d'ici 2022 ?**

Ces événements démontrent la capacité de la Communauté de communes Sud Sarthe à concrétiser des projets et des investissements importants, qui renforcent l'attractivité de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants. Ils mettent également en exergue la volonté des élus d'offrir, à chaque foyer de l'intercommunalité, des services de qualité répondant à leurs besoins. Enfin, ils symbolisent l'existence d'un véritable esprit communautaire qui, comme je le constate, se renforce mois après mois, malgré la jeunesse de notre collectivité âgée de seulement 3 ans.

Dans tous nos domaines de compétences (petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sport, emploi, social, tourisme, environnement, aménagement du territoire...) nous avons fait en sorte que tous les services communautaires soient aisément accessibles à tous. Cette volonté de maillage équitable, ce refus de la centralité, font aujourd'hui notre force et consolident notre identité.

C'est dans ce même esprit que nous allons poursuivre nos investissements, notamment à travers l'aménagement d'un troisième multi-accueil à Vaos et d'un espace culturel à Mansigné.

**Ce journal montre aussi l'attention que les élus communautaires portent au développement économique territorial. Quels projets se concrétisent en ce domaine ?**

Notre volonté est, effectivement, d'agir prioritairement en faveur du développement économique local et de la création d'emplois, tout particulièrement en accompagnant l'implantation et la croissance d'entreprises sur les zones d'activités intercommunales.

C'est pourquoi, la Communauté de communes construit, sur la zone de La Belle Croix à Requeil, un bâtiment dédié au principal occupant du site, Charpente Cénomane. De même, pour répondre aux besoins des porteurs de projets et renforcer notre attractivité, nous allons aménager, sur Loirécopark à Vaos, trois modules (pouvant être agrandis). Sur ce même parc d'activités,

où nous devons prendre en compte les contraintes liées à la pollution des sols, deux projets de centrales photovoltaïques vont aussi se concrétiser sur près d'une centaine d'hectares.

N'oublions pas que nous ces investissements dans le développement économique génèrent de nouvelles recettes pour notre collectivité et favorisent la croissance démographique territoriale.

**En 2019, les élus ont aussi travaillé à l'élaboration d'un Projet de territoire, dont ont découlé un Schéma de mutualisation et un Pacte financier. Quelle sera la portée de ces documents ?**

Tout au long de l'année, les élus et agents de la Communauté de communes se sont mobilisés pour réfléchir à ce projet de territoire, au sein d'ateliers thématiques. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), que nous sommes en train de finaliser. Il a vocation à proposer des pistes d'actions pour orienter et favoriser le développement local dans les années à venir, notamment en matière d'urbanisme et de services.

Cette réflexion, menée à l'échelle du bloc communal (c'est-à-dire associant la Communauté de communes et les communes) a été très riche et nous ne nous sommes interdits aucun débat. Notre objectif est de proposer ce projet en début d'année 2020, tout en laissant au prochain Conseil communautaire le soin de prendre les orientations et les décisions qu'il souhaitera.

Dans ce cadre, nous travaillons aussi à l'élaboration d'un Schéma de mutualisation qui vise à valoriser et à partager les expertises et les moyens complémentaires de la Communauté de communes et des 19 communes qui y adhèrent. Enfin, dans cette même logique, nous finalisons un Pacte financier qui doit nous permettre d'optimiser nos finances et notre fiscalité dans un objectif d'équité territoriale.

Cette démarche exhaustive, qui est accompagnée par un cabinet d'études spécialisé, a déjà permis de conforter l'esprit communautaire et de consolider les liens entre les participants, élus et techniciens.

A ce sujet, je veux profiter de cet éditorial pour remercier l'ensemble des agents communautaires qui, depuis 3 ans, assurent un travail de grande qualité, faisant toujours preuve de disponibilité, de rigueur et d'écoute. Ils sont la cheville ouvrière de notre collectivité. Je veux aussi dire le plaisir que j'ai à travailler avec les élus du Conseil communautaire qui, dans leur très grande majorité, ont démontré leur volonté de travailler tous ensemble pour le bien commun.

**SOMMAIRE**

**Administration Générale-Finances et Moyens généraux**  
I 03

**Développement territorial**  
I 05-07

**Petite enfance, Famille, Social, Emploi et Numérique**  
I 08-10

**Enfance, Jeunesse, Culture et Sport**  
I 10-12



**SUR VOS AGENDAS**

• **Judi 9 janvier :**  
Vœux de la Communauté de communes à Saint-Germain d'Arcé

• **Judi 16 janvier :**  
Conseil communautaire à Dissé-sous-le-Lude

• **Judi 13 février :**  
Conseil communautaire à Sarcé

• **Samedi 7 mars :**  
Forum Jobs d'été à l'Espace coworking, au Lude

• **Samedi 30 et dimanche 31 mai :**  
Festival de l'Ecole Intercommunale d'Enseignement Artistique (EIEA) au Lude

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE - 5 Rue des Écoles - 72800 Aubigné-Racan - Tél: 02 85 29 12 00 - Fax: 02 85 29 12 27 - accueil@comcomsudsarthe.fr - www.comcomsudsarthe.fr  
Directeur de la publication : François Boussard / Comité de rédaction : les élus de la commission « communication » / Rédaction : MC Comm / Photos : MC Comm, Communauté de communes Sud Sarthe, Office de Tourisme de la Vallée du Loir / Mise en page : Hastone / Impression : Graphileir / La Communauté de Communes Sud Sarthe participe au respect de l'environnement Bulletin imprimé sur papier recyclé. Tirage : 11 750 exemplaires. Distribution : La Poste et les communes. Dépôt légal à parution.  
Le magazine "Vivre en Sud Sarthe" est consultable sur le site de la Communauté de communes à l'adresse : <https://www.comcomsudsarthe.fr/les-publications-interviews>

## ENVIRONNEMENT

Vice-Président en charge de l'Environnement : Roger Fresneau

### GEMAPI

#### Des aménagements pour préserver l'environnement

**La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est, aujourd'hui, une compétence communautaire obligatoire. Cependant, dans un souci d'efficacité, la Communauté de communes a confié à plusieurs organismes, ayant le statut de syndicat mixte, spécialisés le soin de gérer les différentes rivières qui traversent le territoire. La fonction de ces structures est de garantir la qualité de l'eau des rivières et de préserver la continuité écologique.**

Parmi ces organismes, le Syndicat Mixte FLAMM (Fare, Loir, Aune, Maronne et Maulne) intervient sur les 19 communes de la Communauté de communes (Cdc), ainsi que sur plusieurs communes alentours (3 de la Cdc de l'Orée de Bercé-Bellinois et une de la Cdc Baugeois Vallée). Il recouvre, notamment, le périmètre de l'ancien

syndicat intercommunal du Bassin de l'Aune. Il est présidé par Joël Taillandier, élu de la Cdc Sud Sarthe et de la commune de Mansigné.

« Le Syndicat Mixte FLAMM poursuit actuellement deux missions : d'une part effectuer les principaux travaux d'entretien et les aménagements qui avaient été programmés par l'ancien syndicat du Bassin de l'Aune, d'autre part réaliser des études et diagnostics sur les secteurs qui, jusqu'à présent, ne dépendaient d'aucun syndicat et n'avaient, par conséquent, pas fait l'objet d'un suivi de la part des collectivités », explique Roger Fresneau, rappelant que :

**« selon la loi, l'entretien des cours d'eau est confié aux riverains. Nous souhaitons, par conséquent, que ceux-ci assurent le maintien des rivières en l'Etat, une fois que le Syndicat Mixte FLAMM sera intervenu. »**



Dans ce cadre, le Syndicat Mixte FLAMM commence par lancer deux marchés d'appel d'offre pour l'entretien de la ripisylve - les haies forestières situées sur les berges et dans l'eau - en premier lieu sur la partie du territoire qui a déjà fait l'objet d'études et de diagnostics sous la direction de l'ex-syndicat intercommunal du Bassin de l'Aune. A cette occasion, le syndicat bénéficiera d'aides de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région.

« En parallèle, le Syndicat Mixte FLAMM, en s'appuyant sur les relevés visuels effectués par les délégués syndicaux des différentes communes, va lancer les études, sur la partie du territoire nouvellement intégrée, pour répertorier les travaux à réaliser sur les ouvrages qui traversent et bordent les rivières : ponts, moulins, etc. Nous réfléchissons aussi à prendre en charge les actions de lutte contre les nuisibles, en partenariat avec les communes », poursuit Roger Fresneau.

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

#### Une nouvelle campagne de contrôles en 2020

**Au cours de l'année 2019, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes aura réalisé plus de 300 contrôles d'installation d'assainissement autonome, dont près de la moitié dans le cadre de la vente d'un bien immobilier\*.**

« Nous achevons le diagnostic initial de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif déjà en place sur le territoire communautaire, souligne Roger Fresneau. Dès 2020, nous lancerons une deuxième vague de contrôle de bon fonctionnement des installations qui présentaient un risque pour la santé des personnes lors du premier passage. Nous prévoyons aussi de contrôler les installations qui devaient être mises aux normes suite à une vente immobilière et pour lesquelles nous n'avons pas été sollicités pour effectuer les contrôles a posteriori. »

#### Quelles procédures ?

- > Pour les contrôles des installations déjà existantes, les propriétaires des habitations sont prévenus par courrier, trois à quatre semaines en amont, de la visite du technicien du SPANC, Vincent Michel. Bien évidemment, s'il ne peut se rendre disponible, le propriétaire peut contacter la Communauté de communes pour prendre un autre rendez-vous.
- > Pour les contrôles réalisés dans le cadre d'une vente, c'est au notaire ou au vendeur de prendre contact avec le service.
- > Pour les contrôles d'installations neuves ou réhabilitées, le propriétaire doit adresser son projet d'installation (étude de filière) afin que celui-ci fasse l'objet d'un examen préalable. Puis il doit prendre rendez-vous à la fin des travaux, avant remblaiement, pour le contrôle de bonne exécution.

**Contact SPANC Sud Sarthe : 02 85 29 12 23**



Vincent Michel est le technicien de la Communauté de communes. Il consacre une grande partie de son temps aux contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. Dans un souci d'efficacité, la Communauté de communes prévoit de renforcer l'équipe du SPANC par l'arrivée d'un second agent qui sera mis à disposition par une commune du territoire. Vincent Michel et son collègue seront les deux seuls agents autorisés à se rendre chez vous pour les missions de diagnostic et de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

\* Lorsqu'un bien immobilier non raccordé à un réseau d'assainissement collectif est vendu, son système d'assainissement doit obligatoirement être contrôlé et mis en conformité dans l'année qui suit, si celui-ci n'est pas aux normes.

## PLUI

Vice-Président en charge du PLUI : Patrice Bouttier

## Dernière ligne droite après la consultation des habitants

Après avoir été voté par le Conseil communautaire du 11 juillet 2019, l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) a été soumis pour avis aux "personnes publiques associées"\* et aux habitants.

Du 6 novembre au 6 décembre, 28 permanences de 3h minimum ont été tenues, dans chacune des 19 communes de la Communauté de communes, par l'un des trois commissaires enquêteurs désignés par le Tribunal Administratif de Nantes. A cette occasion, les commissaires enquêteurs ont recueilli les remarques et suggestions des habitants, tout en échangeant avec leurs différents interlocuteurs.

De plus, durant cette même période, le projet de PLUI, de même que les précédents documents d'urbanisme, étaient librement consultables au sein de chaque mairie, où des cahiers de doléances étaient à la disposition du public qui pouvait y consigner ses opinions. Informés de cette démarche à travers



divers outils de communication (affichage, site internet, plaquette, etc.), tous les habitants ont pu librement s'informer et s'exprimer au sujet de ce projet. Les "personnes publiques associées" ont aussi étudié attentivement le projet, émettant quelques remarques et demandant quelques précisions. « Lors de toutes les phases d'études et d'élaboration du projet, nous nous sommes attachés à être pleinement en phase avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Pays Vallée du Loir, auquel nous adhérons et qui s'impose au PLUI (le SCoT interdit, par exemple, l'extension linéaire pavillonnaire le long des voies et exige des règles d'aménagement pour les parcelles supérieures à 5 000 m<sup>2</sup>). De plus, nos priorités étaient en cohérence avec celles des pouvoirs publics : faire primer l'intérêt général, favoriser la densification urbaine dans les centres-villes / centres-bourgs et préserver les terres agricoles et naturelles dans le souci de renforcer l'attractivité du territoire et d'accompagner le développement local. C'est pourquoi, notre document a fait l'objet d'un certain consensus », résume Patrice Bouttier. Désormais, les élus affinent le projet en tenant compte des demandes et propositions qui ont été émises, ainsi que des conclusions de l'enquête

publique. « Comme nous le souhaitons, le PLUI devrait pouvoir être définitivement voté et mis en application au printemps 2020, dans les premiers mois du prochain mandat », précise Patrice Bouttier. Ce document se substituera alors aux documents d'urbanisme communaux existants (Plan Local d'Urbanisme, carte communale, Plan d'Occupation des Sols...) et permettra à tout le territoire de bénéficier d'une même politique d'urbanisme cohérente, dynamique et durable. Pour autant, ce PLUI ne sera pas figé et pourra être revu régulièrement en fonction de l'évolution du territoire et des besoins de ses acteurs.

\* Les "personnes publiques associées" sont les services de l'Etat (dont la Direction Départementale des Territoires et l'Architecte des Bâtiments de France), les chambres consulaires, l'Office National des Forêts, le Département, la Région, les autres communautés de communes du PETR Pays Vallée du Loir...

## Les partenaires du PLUI



## Développement territorial

## TOURISME

Vice-Président en charge du Tourisme : Marc Lesschaeve

## Les quatre aires intercommunales de camping-car séduisent un nouveau public

Au cours des deux dernières années, la Communauté de communes a aménagé 4 aires de camping-car. La première, à Mansigné (17 places), a ouvert à l'été 2018, tandis que les 3 autres, à La Bruère-sur-Loir (10 places), Le Lude (20 places) et Luché-Pringé (16 places) sont opérationnelles depuis ce printemps 2019.

« Ces aménagements répondent aux besoins des camping-caristes dont le nombre a augmenté de 50 % en 10 ans. Ils nous permettent de compléter notre offre touristique et de renforcer l'attractivité de nos campings auprès desquels ils sont implantés », a affirmé Marc Lesschaeve, lors de l'inauguration des aires, vendredi 5 juillet 2019. Pour sa part, François Boussard a insisté sur la volonté une nouvelle fois affichée par les élus de la Communauté de communes de s'assurer que chaque secteur du territoire communautaire bénéficie des mêmes services, dans un esprit d'équité et de proximité. « C'est pourquoi nous avons choisi de créer 4 aires sur 4 communes offrant un fort potentiel touris-

tique. A cette occasion, nous avons pu nous appuyer sur le professionnalisme de Camping Car Park, dont les outils numériques garantissent une gestion autonome et pratique des sites. Cette société nous permet aussi d'intégrer les sites dans un réseau national de plus de 170 aires, auquel adhèrent de nombreux camping-caristes. »



Pour aboutir, le projet a bénéficié de soutiens financiers importants de l'Etat (70 000 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), du Conseil Régional (93 320 € au titre du Contrat Territoires Région) et du Conseil Départemental (40 000 €). Au total, la part d'autofinancement de la Communauté de communes dans cet investissement est de 20 % (50 382 €).

« Depuis cette inauguration, mois après mois, la fréquentation des aires augmente, démontrant la qualité des aménagements et l'efficacité de la communication de Camping Car Park », constate aujourd'hui Marc Lesschaeve.

## TOURISME

Vice-Président en charge du Tourisme : Marc Lesschaeve

## Inauguration du GR Pays Vallée du Loir : Bercé entre vignes et vergers

98 km balisés pour découvrir le Sud Sarthe

Le sentier de Grande Randonnée de Pays (GR® de Pays) a été inauguré le lundi 14 octobre sur le superbe site de La Fontaine de la Coudre, au cœur de la forêt de Bercé, en présence de nombreux élus et randonneurs.



Le GR de Pays est un itinéraire en boucle destiné à la découverte d'un territoire constituant une entité géographique, culturelle ou paysagère spécifique. Il se parcourt sur plusieurs jours. Il est reconnaissable à son balisage jaune et rouge.

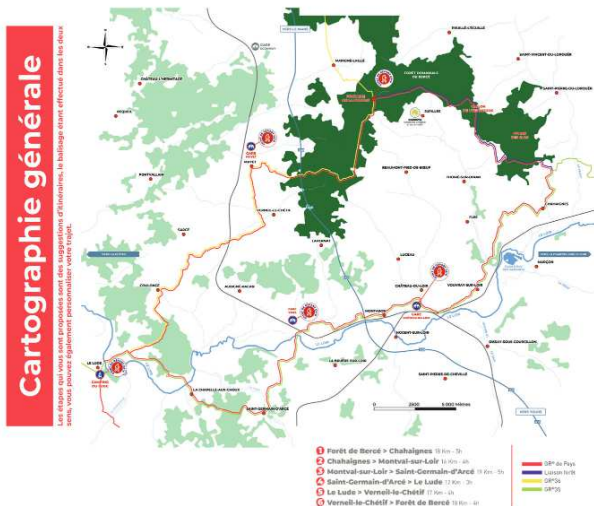
Fruit d'un travail de repérages, d'aménagements et de balisages coordonné par l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir (OTVL), en partenariat étroit avec le Comité de la Randonnée Pédestre (CDRP) de la Sarthe et l'Office National des Forêts, cette nouvelle boucle s'étend sur 98 km. Baptisée "Entre vignes et vergers", elle traverse les territoires des communautés de communes Sud Sarthe et Loir Lucé Bercé, dont une grande partie de la forêt de Bercé.

De plus, ce GR de Pays fait le lien entre les GR 36 et GR 35, permettant d'effectuer de longues promenades dans la région.

Dans ce but, pour accompagner les randonneurs, un guide\* a été édité. Celui-ci propose six étapes, notamment au départ de Saint-Germain d'Arcé. Le Lude et Verneil-le-Chétif. « Ce chemin dessert de nombreuses communes du Sud Sarthe et offre de belles surprises au détour des sentiers. C'est une vitrine qui met en valeur la complémentarité de nos paysages », souligne Marc Lesschaeve. « Ce GR est aussi un outil de développement économique, car il doit permettre d'attirer de nouveaux visiteurs », ajoute François Boussard.

Cet investissement, d'un montant de 22 360 € a été financé à 80 % par le Conseil régional. La Communauté de communes Sud Sarthe a participé au financement à hauteur de 10% du budget, soit 2 236 €.

\* Le topo-guide est en vente au prix de 5 € dans les bureaux d'accueils de l'OTVL (dont au Lude, place François de Nicolay), ainsi qu'à Carnuta Maison de l'Homme et de la forêt (Jupilles) et auprès du CDRP.



## Equipements touristiques Répondre à l'évolution des pratiques

Le bilan de la saison touristique estivale 2019 montre un engouement du public pour les aires de camping-car (voir article ci-contre) et les hébergements de type "Lodge" (habitat de toile et de bois, moderne et en harmonie avec la nature), au détriment des modes de camping plus traditionnels.

« Je souhaite que les élus municipaux et communautaires du territoire réfléchissent à cette évolution de la demande. En effet, nous pourrions envisager le renouvellement progressif des équipements dans les campings du Sud Sarthe\* et notamment l'achat de Lodges, affirme Marc Lesschaeve. De tels investissements renforceraient l'attractivité de nos sites, fidélisant une clientèle de plus en plus exigeante et mobile. »

En parallèle, les chiffres de fréquentation de l'été passé ont confirmé le succès rencontré par le vélo comme mode de déplacement des vacanciers. « Nous constatons, en particulier, une augmentation importante de l'usage du vélo électrique, souligne Marc Lesschaeve. Cette dynamique nous conforte dans notre volonté d'aménager de nouvelles boucles cyclistes, comme celle que nous allons ouvrir en 2020 pour relier Baugé-en-Anjou, La Flèche, Luché-Pringé et Le Lude. De même, la popularité croissante du kayak nous incite à de nouveau investir, le long du Loir, dans des équipements dédiés aux pratiquants de ce sport. Bien évidemment, nous avons aussi la volonté de poursuivre la mise en valeur de nos chemins de randonnée, à l'image du GR de Pays, qui demeurent l'un des principaux atouts touristiques du territoire. »

\* Le Lude, Luché-Pringé, Mansigné, Mayet, Vaas

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire : Yveline Limodin

### Internet à très haut débit La fibre arrive chez vous !

**Sur le territoire de la Communauté de communes Sud Sarthe, comme sur l'ensemble de la Sarthe, tous les foyers pourront, d'ici fin 2022, se raccorder au réseau de fibre départemental de fibre optique qui leur garantit un accès Internet à très haut débit et parfaitement stable. Cet objectif ambitieux a été confirmé jeudi 19 septembre à La Bruère-sur-Loir, lors de la signature du Contrat Territoire Innovant (CTI) entre la Communauté de communes, le Conseil Départemental et Sarthe Numérique, l'organisme qui, par Délégation de Service Public, est chargé du déploiement de ce réseau de fibre optique.**

« Depuis quelques années, le Conseil Départemental et la Communauté de communes travaillent en partenariat pour assurer progressivement l'accès de tous les ménages à la fibre optique et, en priorité, aux personnes vivant dans les zones rurales les plus mal desservies par l'ADSL. Déjà, plusieurs communes du territoire sont traversées par la fibre et différents opérateurs commercialisent le raccordement du réseau chez les habitants. De même, élus et techniciens s'attachent à trouver des solutions adaptées pour les quelques habitations les plus isolées, rappelle Yveline Limodin. Désormais, le Département et les communautés de communes



sarthonaises, avec le soutien financier de l'Europe et de la Région, ont fait le choix d'accélérer ce déploiement pour favoriser le développement local et s'assurer que chacun dispose rapidement d'un même service performant, qu'il habite en ville ou en campagne. » « Pour ce faire, nous utilisons au mieux les infrastructures existantes, afin de limiter les coûts », ajoute Xavier Devisse, le directeur de Sarthe Numérique.

« Le montant du budget consacré par la Communauté de communes à la mise en place de la fibre optique est de 2,2 millions d'euros, dont les deux tiers sont pris sur les fonds propres de notre collectivité afin d'emprunter le moins possible », a précisé François Boussard, lors de la signature du CTI. Sa collègue au Conseil Départemental, Brigitte Lecor, a également affirmé que la Sarthe sera le premier département des Pays de la Loire à être

relié entièrement, aussi vite, à la fibre optique : « les collectivités jouent, dans cette opération, pleinement leur rôle de service public. » Dès à présent, sur l'ensemble du département, 9 opérateurs se sont positionnés pour commercialiser le réseau. Ce dernier compte déjà plus de 6 000 abonnés, soit deux fois plus que prévu initialement.

#### Vous souhaitez en savoir plus ?

**Vous voulez notamment savoir si vous êtes déjà éligible au réseau et, dans le cas contraire, où en sont les travaux ?**

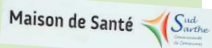
**Vous souhaitez avoir la liste des opérateurs et connaître les démarches à effectuer ?**

**Rendez-vous sur le site : [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr). Celui-ci est, de surcroît, régulièrement remis à jour en fonction de l'avancée des travaux.**



### Démographie Médicale

Vers un projet de santé territorial



Les élus de la Communauté de communes ont la volonté d'accompagner l'élaboration d'un projet de santé, à l'échelle du territoire communautaire. L'objectif est d'organiser la mise en réseau des praticiens locaux pour favoriser le maintien d'une offre de soins répondant aux besoins des habitants.

« Nous avons mis à profit la nomination d'une chargée de mission démographie médicale au Conseil Départemental, pour initier, en novembre, une première réunion avec les professionnels de santé volontaires. C'est un premier pas positif qui appelle désormais une réflexion approfondie », explique Yveline Limodin insistant sur le fait que ce projet de santé doit être mené par les professionnels de santé du territoire. « La Communauté de communes apporte, pour sa part, des outils fédérateurs indispensables à la concrétisation de ce travail, mais laisse toute liberté à la communauté médicale de faire ses choix. »

### Gendarmerie au Lude

Les travaux vont être lancés en 2020

**Le projet communautaire de construction d'une nouvelle gendarmerie au Lude a franchi des étapes décisives au cours de ces derniers mois.**

« Dans le cadre d'un accord passé avec la Communauté de communes, le groupe Candia s'était engagé, en premier lieu, à démolir une partie des bâtiments et à prendre en charge des travaux de dépollution. Cet engagement ayant été respecté, la Communauté de communes peut, désormais, devenir propriétaire de l'ensemble de l'ancien site Candia et lancer l'édification du nouvel équipement public, qui accueillera la gendarmerie et comprendra 17 logements. La signature définitive de la vente a, ainsi, été réalisée fin novembre », explique Yveline Limodin.

En conséquence et sans perdre de temps, Le Conseil communautaire a approuvé l'avant-projet définitif présenté par l'architecte choisi suite à une consultation publique. Le Président de la Communauté de communes a également été autorisé à déposer le permis de construire et à engager la procédure de marchés publics pour désigner les entreprises qui interviendront sur le chantier. Ce permis devant être déposé prochainement, les premiers travaux devraient démarrer au cours du premier semestre 2020. La Communauté de communes assumera la maîtrise d'ouvrage du chantier dont le montant est évalué à 3,5 millions d'euros HT. Les prêts contractés par la collectivité intercommunale seront remboursés par les loyers perçus.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Conseiller communautaire délégué au Développement Economique : Louis-Jean de Nicolay

### Un service économique renforcé

**Au mois d'octobre dernier, Marine Carroux a intégré le service Economique de la Communauté de communes. Ce recrutement vient compléter celui de Lucie Chalubert, coordinatrice économie de la collectivité depuis le printemps. Il a permis aux élus de réorganiser le service pour gagner en cohérence et en efficacité.**

Travaillant jusqu'alors dans le secteur privé après avoir été formée aux métiers du tourisme et de la médiation culturelle, Marine Carroux est principalement chargée de trois missions :

- > Animer et gérer l'espace de coworking au Lude, véritable outil de développement économique\* que les élus veulent continuer à développer. Dans cette optique, Marine Carroux disposera d'un bureau dans les locaux du coworking qui accueille quotidiennement des acteurs économiques utilisant ce lieu pour travailler, se réunir et construire des réseaux professionnels. L'objectif des élus et des techniciens est d'élargir le public du service et, notamment, d'attirer les télé-travailleurs ;
- > Être aux côtés des commerçants et des artisans locaux pour les aider à développer des événements, à gagner en visibilité et à développer des réseaux professionnels ;
- > Assurer le secrétariat du service Economique.

De plus, Marine Carroux seconde Lucie Chalubert dans ses actions d'animation de l'Association des Entreprises du Val de Loir (AEVL).

La nouvelle agent, qui apprécie particulièrement la diversité des tâches qu'elle doit accomplir, présente l'avantage de bien maîtriser le langage des entrepreneurs et devrait donc contribuer à renforcer encore le dialogue avec ces acteurs économiques que la Communauté de communes a la volonté d'accompagner dans leur développement. « Nous voulons effectivement renforcer les liens de notre collectivité avec les chefs d'entreprises. Nous souhaitons proposer un service à la carte qui



réponde et s'adapte aux différents besoins », explique Louis-Jean de Nicolay, précisant que le territoire compte actuellement plus de 6 300 emplois, mais que de nombreux chefs d'entreprises rencontrent des difficultés à recruter du personnel qualifié. « Pour les aider dans leurs recherches de salariés, la Communauté de communes met à leur disposition les compétences de ses services Emploi et Economie », rappelle François Boussard, le Président de la Communauté de communes.

C'est dans cet esprit que la Communauté de communes a organisé, cet automne, un "Petit déjeuner Emploi" dédié aux entrepreneurs du secteur. Cette initiative a généré de nombreux échanges, notamment sur les modes de recrutement, ainsi que des pistes d'actions. D'autres "Petits déjeuners Emploi" devraient être organisés régulièrement.

### Une nouvelle entreprise à Yvré-le-Pölin

Le bâtiment acheté par la Communauté de communes pour y installer Les Restos du Cœur, à Yvré-le-Pölin, va aussi accueillir, dès 2020, une entreprise de Travaux Publics qui a choisi de se relocaliser sur le territoire. Celle-ci s'appête à acquérir une partie du local, pour un montant de 50 000 €. « Cette somme permet de couvrir une partie importante des frais d'acquisition et d'aménagement qui seront dépensés par la Communauté de communes pour assurer de bonnes conditions de travail aux Restos du Cœur », assure le Président de la Communauté de communes, François Boussard.

### Plusieurs nouvelles entreprises dans des bâtiments communautaires

**L'aménagement de bâtiments économiques prêts à accueillir immédiatement des entreprises en quête de locaux pour se créer ou se développer est une priorité des élus. Indéniablement, cette politique porte ses fruits puisque, ces derniers mois, plusieurs entreprises se sont installées dans des locaux communautaires fonctionnels.**

Ainsi, l'atelier relais de Loirécopark accueille JS Fabrication, une société fabricant des chaussures orthopédiques sur-mesure et qui cherchait un local pour faire face à une croissance importante de son activité.

En parallèle, Qualiviandes 72, créée par un groupe d'éleveurs en partie sarthois, occupe une partie des locaux de l'hôtel d'entreprises situé sur la zone d'activités intercommunale de La Belle Croix à Requeil. Cette entreprise assure la découpe et la transformation de la viande à destination de la restauration collective dans le cadre de circuits courts de consommation. Elle est aussi spécialisée dans la maturation de morceaux nobles de viandes ; une niche qui lui ouvre des marchés à l'étranger, notamment au Liban.

Egalement sur La Belle Croix, Charpente Cénomane devrait s'installer au premier semestre 2020 dans un nouveau bâtiment en cours de construction, sous l'égide de la Communauté de communes.

Par conséquent, tous les bâtiments économiques communautaires sont aujourd'hui occupés. C'est pourquoi les élus prévoient d'aménager trois modules prêts à l'emploi sur le site de Loirécopark. Chacun d'entre-eux comprendra des bureaux et un atelier dont les surfaces seront respectivement de 500, 300 et 200 m<sup>2</sup>. Leur construction devrait être lancée en 2020.

Journal de la Communauté de communes Sud Sarthe

### Deux fermes photovoltaïques s'installent sur Loirécopark

Le site économique de la Communauté de communes, Loirécopark, à Vaas, va accueillir, sur plus de 80 d'hectares, deux centrales au sol photovoltaïques, devenant ainsi la première zone de production d'énergie solaire sur le département. Le premier projet a été accepté par les pouvoirs publics et l'aménagement devrait démarrer très prochainement, tandis que le second dossier est en cours d'instruction. De plus, le Conseil Communautaire a autorisé le Président de la Communauté de communes à signer les permis de construire et les promesses de baux qui apporteront de nouvelles recettes. Réalisées par des sociétés privées faisant partie des leaders français des énergies renouvelables, les groupes Neoen et Urbasolar, et soutenues par la Communauté de communes, ces implantations produiront plus d'électricité que la consommation annuelle de l'ensemble des usagers du territoire (bâtiments publics et privés confondus). « La Communauté de communes Sud Sarthe participe ainsi, activement, au développement durable », affirment François Boussard, Président de la Communauté de communes et Louis-Jean de Nicolay.

## PETITE ENFANCE

Vice-Présidente en charge de la Petite enfance : Béatrice Latouche



Lors de l'inauguration du multi-accueil, François Bousnard a rappelé que cette opération avait aussi permis d'offrir une nouvelle vie à un bâtiment historique de la commune.

### Multi-accueil L'offre continue de s'étoffer

**Au 16 septembre, un deuxième multi-accueil intercommunal a été mis en service à Pontvallain, au cœur du bourg dans un bâtiment rénové entièrement et agrandi. Le site accueille également le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE).**

Comme le multi-accueil intercommunal implanté au Lude, la capacité d'accueil du nouveau service est de 18 places. Dès son ouverture, 14 enfants ont fréquenté régulièrement le site et, au vu des demandes, il est prévu d'en accueillir une vingtaine d'ici la fin 2019. Ouvert 5 jours sur 7, de 7h à 19h, situé à proximité de l'axe Le Lude / Le Mans, ce multi-accueil répond pleinement aux besoins des ménages ayant une activité professionnelle. En offrant aussi une possibilité d'accueil pour une demi-journée, voire moins, et grâce au système de tarification à l'heure, il est également adapté aux parents ne travaillant pas, mais souhaitant permettre à leur enfants de socialiser en rencontrant d'autres jeunes. « Nous avons choisi d'être souples pour satisfaire le plus grand nombre », souligne Béatrice Latouche, précisant que les enfants inscrits viennent de plusieurs communes proches de Pontvallain : Mansigné, Yvré-le-Pölin, Requeil, Mayet, Coulongé, Saint-Jean-de-la-Motte...

#### Un important effort financier et de recrutement

Pour assurer le bon fonctionnement du service, la Communauté de communes a recruté 6 professionnel(le)s de la petite enfance (autant qu'au multi-accueil en place sur Le Lude, dont le taux de remplissage est de 85 %). Cet effectif est composé d'une directrice, d'une directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture et de deux agents titulaires d'un CAP Petite enfance.

« Aujourd'hui, nous poursuivons notre objectif de garantir sur tout le territoire une offre de garde équivalente pour toutes les familles. C'est pourquoi les élus sont désormais concentrés sur l'aménagement d'un troisième multi-accueil à Vaas, également dans un bâtiment de centre-bourg qui sera rénové. Nous avons déjà validé le projet architectural. Comme à Pontvallain, l'ouverture de cette structure contribuera à renforcer l'attractivité et la

#### LE COÛT DE L'OPÉRATION

Comme l'a précisé le Président de la Communauté de communes, François Bousnard, lors de son inauguration le 12 novembre, l'aménagement du multi-accueil à Pontvallain, a coûté 797 463 €, dont 740 901 € pour les travaux. Pour financer ce projet, la Cdc a obtenu 264 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales et 181 579 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL). Le Département de la Sarthe a également apporté son soutien financier. Pour sa part, la Communauté de communes a financé cette nouvelle structure à hauteur de 173 184 €.

dynamique de la commune en contribuant à son embellissement par la restauration de son patrimoine », poursuit Béatrice Latouche. Les travaux devraient démarrer au début de l'année 2020 pour une ouverture souhaitée à l'automne de la même année. A nouveau, la Communauté de communes prévoit d'embaucher 6 professionnel(le)s de la petite enfance pour une capacité d'accueil de 18 places.

« Ces investissements nécessitent d'importants efforts financiers de la Communauté de communes qui démontre sa volonté d'accompagner l'installation des jeunes ménages sur le territoire en leur offrant le meilleur cadre de vie possible, conclut Béatrice Latouche. Pour mener à bien ce travail, nous avons le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour laquelle le Sud Sarthe est un territoire prioritaire. »

### La parole aux parents...

**Afin de faire connaître le nouveau multi-accueil à Pontvallain et d'échanger avec les parents, une journée "Portes ouvertes" a été organisée samedi 5 octobre 2019 par les élus et le personnel du service Petite enfance de la Communauté de communes. A cette occasion, plusieurs parents présents ont fait part de leurs impressions.**

Meggy Chevallier

« Nous avons fait le choix du multi-accueil pour habituer notre fils, Gabriel, à vivre en collectivité avant son entrée à l'école. Pour l'instant, il vient 2 jours /semaine, mais ce sera bientôt 4 jours. J'ai choisi de l'inscrire à Pontvallain car c'est près de chez moi et sur ma route pour aller travailler. »



Heléna et Frédéric Villain

« Nous avons choisi le multi-accueil en complément de l'emploi d'une nourrice à domicile pour habituer Bertille à la vie en collectivité. Elle y vient 2 jours par semaine et est ravie de découvrir beaucoup d'activités et de nouveaux camarades. Nous apprécions la disponibilité du personnel, l'accueil très agréable et ces locaux lumineux. »

Sandy Adiasse,

maman de Danaë bébé de 3 semaines

« Le multi-accueil est pour moi la solution idéale car j'habite à côté de Pontvallain et je travaille à La Suze-sur-Sarthe. J'ai demandé l'inscription de mon bébé dès mon 3<sup>e</sup> mois de grossesse car les places sont très demandées. Dès le début du mois de décembre, Danaë viendra à la crèche 4 jours par semaine car je ne travaillerai pas le mercredi. J'apprécie la souplesse de fonctionnement de cet espace qui s'adapte aux besoins des parents. »

### Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants Une structure renforcée

Après une nécessaire réorganisation, le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) de la Communauté de communes a vu ses moyens renforcés avec l'aménagement du bâtiment dédié à la petite enfance au centre de Pontvallain. Aujourd'hui, le service poursuit ses permanences et ses animations, ainsi que son accompagnement administratif auprès des parents. Il est, plus que jamais, à l'écoute des assistantes maternelles et des personnes souhaitant le devenir pour les accompagner dans leurs démarches et leurs formations. Il existe, en effet, aujourd'hui de nombreux emplois à pourvoir dans ce métier.

**Plus de renseignements :**

[petiteenfance@comcomsudsarthe.fr](mailto:petiteenfance@comcomsudsarthe.fr)



## FAMILLE, SOCIAL, EMPLOI

Vice-Président en charge de Famille, Social, Emploi : Sylvain Fournier

### Un nouveau label pour La Maison de Services Au Public (MSAP)



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Maison de Services Au Public (MSAP) devient Maison France Service.

L'obtention de ce nouveau label national, plus exigeant que celui des MSAP, est une reconnaissance du travail mené par les élus et les agents de la structure pour proposer des prestations en adéquation avec les attentes de la population. « Cette distinction nous conforte dans notre volonté d'offrir des services de grande qualité, mais ne modifiera pas fondamentalement notre mode de fonctionnement en direction des usagers. Elle nous donne surtout la possibilité de proposer plus de formations au personnel pour continuer à anticiper les besoins », explique Sylvain Fournier, précisant que la Maison France Service du Sud Sarthe, basée au sein de l'Espace intercommunal des services, 28 place Neuve au

Lude, est l'une des premières agréées par l'Etat dans le département.

Dans cette optique, la structure va, dès à présent, renforcer ses liens avec la Direction Générale des Finances Publiques et développer des partenariats avec La Poste et le Ministère de la Justice pour multiplier ses services aux habitants.

#### Un nouveau parking pour le site

Dès le début de l'année prochaine, 18 nouvelles places de parking seront mises à disposition de la population, par la commune du Lude, derrière le bâtiment de l'Espace Intercommunale des Services (EIS). Aisément accessibles, notamment pour les usagers de l'EIS du service, elles permettront de désengorger la place Neuve du Lude.

### Un nouveau service pour les demandeurs d'emploi

Dans le cadre de sa convention avec Pôle Emploi, le service Emploi de la Communauté de communes a mis en place un nouveau service de télé-conseil aux demandeurs d'emploi.

Un équipement de visioconférence a, dans ce but, été installé au sein de l'Espace Intercommunal des Services à la rentrée de septembre. Financé par la Communauté de communes, celui-ci donne aux personnes en recherche d'emploi la possibilité de dialoguer en direct du Lude avec un conseiller emploi demeurant à La Flèche.

Un conseiller Pôle Emploi s'est déplacé à l'Espace Intercommunal des Services pour former les agents et lancer le dispositif. « C'est Pôle Emploi qui organise le rendez-vous », précise Sylvain Fournier.

**Le service Emploi de la Communauté de communes participera, avec les services Jeunesse et Economie, au Forum Jobs d'été qui est programmé samedi 7 mars à l'Espace coworking au Lude.**

### Les emplois à domicile et prestations de service

De nombreux postes à pourvoir

Vendredi 20 septembre, à la salle polyvalente d'Yvré-le-Pôlin, le service Emploi et la Maison des Services Au Public (MSAP) de la Communauté de communes organisaient, conjointement, un premier forum dédié aux emplois à domicile et prestations de service.



L'objectif des élus et techniciens était d'informer sur ces métiers, notamment d'approfondir les questions réglementaires. Les organisateurs avaient aussi la volonté de faciliter les mises en réseau entre employeurs et employés potentiels, au sein d'un secteur professionnel où de nombreux postes sont à pourvoir, mais où les acteurs sont parfois très isolés.

Initiée en partenariat avec les services du Conseil Départemental (dont le CLIC qui favorise le maintien des personnes âgées à

domicile), Pôle Emploi, les Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE), ainsi que la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPFEM), cette manifestation a, de l'avis des participants, répondu aux questions posées par chacun. Elle a aussi rappelé la volonté de la Communauté de communes d'aller au plus près des habitants en se déplaçant hors de ses locaux et de renforcer les liens entre le service Emploi, la MSAP et leurs partenaires.

### Les Restos du cœur auront leur bâtiment !

Comme elle s'y était engagée, la Communauté de communes accueillera les Restos du Cœur sur le territoire dès la campagne de l'hiver 2021.

« Dans cette perspective, notre collectivité a fait l'acquisition d'un bâtiment situé à Yvré-le-Pôlin, route de Cérans. Puis, dès le 1<sup>er</sup> octobre, plusieurs élus et techniciens communautaires ont rencontré les responsables des Restos du Cœur pour connaître leurs besoins et en tenir compte dans la perspective des travaux d'aménagement que la Communauté de communes va devoir réaliser », explique Sylvain Fournier, précisant que « les bénéficiaires du Restos du Cœur devront continuer à se rendre dans le local actuel situé à Oizé pour la prochaine campagne de cet hiver 2020. »

Le coût prévisionnel de l'opération (acquisition et travaux compris) est de 100 000 €. « Pour cet investissement, nous devions obtenir une aide financière de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, comme nous l'a affirmé Monsieur le Sous-Préfet de La Flèche. De plus, nous prévoyons de revendre à une entreprise privée la partie du bâtiment que les Restos du Cœur n'occuperont pas », ajoute Sylvain Fournier.

### Abord'âge Sud-Sarthe, un an d'existence, trois pôles d'accueil ouverts et déjà 25 personnes accueillies.

Abord'âge Sud-Sarthe développe un projet d'accueil itinérant dédié aux personnes âgées isolées, fragilisées, qui demeurent à domicile. Cette jeune association leur permet de sortir de leur isolement, par le biais d'activités partagées qui ont pour fonction de les stimuler tant sur le plan relationnel, cognitif, que moteur. Les participants sont accueillis dans des lieux adaptés mis à disposition par les différentes municipalités de la Communauté

de communes. Ces après-midis hebdomadaires de rencontres sont orchestrés par un animateur spécialisé en gérontologie, accompagné de bénévoles. Aujourd'hui, l'association est présente à Mansigné, Le Lude et Vaas (Espace culturel).

Aidants, proches, amis, voisins, vous pensez que ces accueils pourraient permettre à des personnes de plus de 65 ans de recréer du lien social, de main-

tenir leurs capacités vitales, rompre l'isolement afin de mieux vieillir à domicile, venez nous rencontrer !

**Vous pouvez suivre nos actualités sur facebook : Abord'âge sud-sarthe**



**Abord'âge Sud-Sarthe :**  
10 Route de Sarcé 72360 Mayet 07.83.59.18.54  
abordage.sudsarthe@gmail.com

## FAMILLE Trois nouvelles Semaines en famille en 2020 !

Lancée en 2019, les Semaines en famille ont immédiatement séduit les habitants, rencontrant un vrai succès. C'est pourquoi, les élus et les services communautaires souhaitent renouveler cette manifestation qui s'articule autour de trois semaines d'activités organisées, l'une en hiver, la seconde au printemps et la troisième à l'automne. Transversale et intergénérationnelle, cette action est proposée conjointement par différents services de la Communauté de communes.

« Cette formule convient bien au rythme des familles et permet à nos agents de se mobiliser pleinement, tout en utilisant au mieux leurs compétences complémentaires. C'est pourquoi, il semble judicieux de la pérenniser. Dans ce cadre, nous continuerons à proposer, pour toutes les générations, des activités variées et populaires : spectacles, initiations artistiques, séances sportives collectives, conférences, sorties, éveil musical, etc. », affirme Sylvain Fournier.

En parallèle, élus et agents ont la volonté d'organiser, désormais, un temps fort par mois pour les familles, sous la forme d'une animation ou d'une sortie. « Nous souhaitons faire découvrir le territoire, en nous appuyant notamment sur des intervenants », poursuit Sylvain Fournier qui veut aussi encourager les familles à prendre, elles-mêmes des initiatives. Chacun doit devenir acteur de la vie locale ! »

### Enfance, Jeunesse, Culture et Sport

## CULTURE

Vice-Président en charge de la Culture : Jean-François Chapellière

### Près de 200 participants à la Journée culturelle intercommunale !

Près de 200 personnes ont participé, cette année, à la journée culturelle organisée dimanche 15 septembre à Luché-Pringé, par la Communauté de communes. « C'est une belle participation ! », souligne Jean-François Chapellière.

Sous un soleil radieux, le public a suivi un parcours artistique construit autour de quatre animations de grande qualité proposées par l'Ensemble Ghillie's (danses et musiques folks et traditionnelles), l'Ensemble Tub'accord (concert de cors et de tuba), les élèves danseurs contemporains de l'EIEA, ainsi que le guitariste brésilien Luiz de Aquino accompagné d'une chanteuse (concert de



musiques et chansons d'Amérique du Sud dans l'église). Puis, cette chaleureuse journée a été clôturée par une aubade de la fanfare de Luché-Pringé, autour d'un pot de l'amitié.

« Cette manifestation, dont je souhaite qu'elle soit renouvelée en 2020, a aussi permis aux visiteurs de découvrir le superbe patrimoine de Luché-Pringé », ajoute Jean-François Chapellière, remerciant le Comité des fêtes de la commune de s'être investi dans cet événement durant tout l'après-midi.



## Ecole Intercommunale d'Enseignement Artistique (EIEA)

L'EIEA élargit son offre sur l'ensemble du territoire

L'Ecole Intercommunale d'Enseignement Artistique (EIEA) du Sud Sarthe recense plus de 170 inscrits pour cette année scolaire 2019 / 2020, dont un nombre croissant d'enfants aux cours d'éveil musical et culturel.

Elle accueille notamment 25 élèves sur le site de l'école de musique de l'Harmonie du Lude qui a rejoint, en cette rentrée, la Communauté de communes. « Cette implantation s'inscrit dans une volonté d'harmoniser l'offre de l'enseignement artistique à l'échelle de tout le territoire. Ainsi, les élèves déjà présents au Lude l'an dernier ont désormais accès à une plus large gamme d'instruments et de matières », explique Jean-François Chapellière, soulignant le bon niveau acquis par les musiciens issus de l'école de musique de l'Harmonie du Lude. Autre nouveauté : l'école a ouvert un premier cours d'arts plastiques à Luché-Pringé, dans un local mis à disposition par la commune, place des tilleuls. « Nous avons mis à profit le prêt de cette salle pour y développer aussi un cours de musique », ajoute Jean-François Chapellière. Déjà installée à Mayet et à Mansigné, l'EIEA intervient désormais sur 4 sites, au plus près des habitants, conformément à la volonté des élus.

## Espace culturel à Mansigné Ouverture prévue en 2020 !

Les travaux d'aménagement d'un espace culturel à Mansigné ont démarré cet automne dans un bâtiment remarquable du centre-bourg. Celui-ci va être entièrement rénové pour accueillir des cours de musique et de danse donnés par l'EIEA. Son ouverture au public est attendue pour l'automne 2020.

## Réseau de lecture publique

13 bibliothèques, plus de 3 000 adhérents, 55 000 ouvrages disponibles



Lancé à l'origine sur les secteurs de Mayet et de Pontvallain, le réseau de lecture publique rassemble, aujourd'hui, les 13 bibliothèques du territoire de la Communauté de communes, après avoir intégré celles de La Bruère-sur-Loir, Le Lude, Luché-Pringé et Savigné-sous-Le Lude.

La mise en place de ce réseau, géré par deux bibliothécaires, a permis de déployer, à l'échelle du territoire, de nouveaux outils mutualisés et, en particulier, un système informatique commun. Les 3 110 adhérents des différentes bibliothèques de ce réseau de lecture publique peuvent désormais avoir accès à quelque 55 000 ouvrages

(romans, documentaires, bandes dessinées, etc.). Il leur suffit de consulter le site internet <https://odysee.reseaubibli.fr> et de réserver le livre de leur choix.

Ces usagers ont aussi la possibilité d'adhérer au service du Département [mediabox.sarthe.fr](https://mediabox.sarthe.fr) qui leur offre la possibilité, de visualiser des films, d'écouter de la musique, de lire des revues ou encore de se former aux langues étrangères ou aux logiciels informatiques, de réviser le code de la route, etc. Une programmation adaptée aux enfants est aussi proposée.

De plus, le réseau organise, chaque automne, un

programme d'animations appelé "Faites en famille" qui propose, sur différents sites, des lectures, des ateliers, des concerts, des jeux pour toutes les générations.

« Aujourd'hui, nous avons besoin de renforcer les équipes de bénévoles. C'est pourquoi tous ceux qui veulent participer à l'organisation et à l'animation des bibliothèques sont les bienvenus », affirme Jean-François Chapellière.



## SPORT

Vice-Président en charge du Sport : Jean-François Chapellière

## La journée "Cet été la Sarthe, Destination Sport" est attendue pour 2020 !

Après Mansigné en 2018, "Cet été la Sarthe, Destination Sport" a fait étape à Mayet, le 11 juillet dernier, rassemblant près de 130 enfants. Organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe, avec le soutien des services communautaires et du Conseil Départemental, cet événement proposait des initiations à de nombreux sports, en partenariat avec plusieurs associations sportives du territoire (club de basket de Mansigné, Rand'Aune et Loir, etc.). De plus, plusieurs sportifs de haut niveau, dont un champion de triple saut de niveau européen et plusieurs espoirs du département, étaient présents pour rencontrer les jeunes et contribuer à promouvoir le sport sarthois. Au vu du succès obtenu, "Cet été la Sarthe, Destination



"Sport" devrait revenir en Sud Sarthe à l'été 2020, sans doute sur un nouveau site.

## 13 jeunes ont appris à nager

L'opération "J'apprends à nager", menée par le service des Sports de la Cdc dans les piscines de Mayet et à Mansigné, a permis à 13 enfants du territoire de bénéficier, pour le prix symbolique de 1 € par séance, de 10 leçons conçues pour les aider à se sentir plus à l'aise avec la natation. Une réussite qui devrait être renouvelée dès 2020.



## Du nouveau à la piscine à Mansigné

Cet été, la piscine communautaire à Mansigné proposait une nouvelle animation qui a immédiatement fait le bonheur des petits et des grands : le flow pulse ! Cet équipement à propulsion permet de ressentir les sensations de la glisse sans faire d'efforts ! Vivement l'été prochain !

## De nouvelles découvertes avec Vac'en sport !

Lancée au printemps, l'opération Vac'en sport a été renouvelée cet été au cours des deux dernières semaines d'août. 20 jeunes ont pu pratiquer différentes disciplines sportives (vélo, pêche, roller, athlétisme, tir à l'arc, etc.), notamment grâce à l'implication du Cyclo-tourisme Ludois et de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Mansigné.

## ENFANCE

Vice-Présidente en charge de l'Enfance : Claudine Picard

Accueils de Loisirs Sans Hébergement  
Vers une évolution  
du mode d'inscription

**L'été dernier, les 6 camps thématiques proposés par le service Enfance de la Communauté de communes ont connu une belle réussite, faisant quasiment le plein en accueillant 156 participants.**

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ASLH), ouverts sur 5 sites, en juillet et 2 durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août, ont également fait le bonheur de nombreux enfants âgés de 3 à 13 ans. Cependant, une légère baisse de la fréquentation incite les élus et les agents de la Communauté de communes à s'interroger sur le mode de fonctionnement des ALSH pour s'adapter aux attentes des familles. « Après réflexion, nous envisageons de proposer une nouvelle formule d'inscription, qui serait plus souple », affirme Claudine Picard.

## Activités du Mercredi

## De nouveaux partenariats se profilent

Chaque mercredi, en période scolaire, le service Enfance poursuit son partenariat avec l'Ecole Intercommunale d'Enseignement Artistique (EIEA) en proposant des initiations à la pratique musicale et au chant, dans les locaux du Métronome, à Mayet.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du Plan Mercredi initié par le Ministère de l'Education Nationale pour encourager les partenariats entre les collectivités et les associations locales au profit des enfants. « Nous sommes en train de nouer des contacts avec plusieurs associations du territoire qui souhaitent faire découvrir leurs disciplines », révèle Claudine Picard.

**Vous souhaitez en savoir plus sur les activités proposées aux enfants par la Communauté de communes ?**

**Rendez-vous sur la page facebook :**

**Enfance CCSS 72800**

Activités  
des vacances  
Retenez les dates !

Les services Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes proposeront des activités pour les jeunes du territoire à l'occasion des vacances d'hiver, du 17 au 28 février 2020, puis pendant les vacances de printemps, du 14 au 24 avril 2020.

Inscriptions auprès des services de la Communauté de communes.

[enfance@comcomsudsarthe.fr](mailto:enfance@comcomsudsarthe.fr)  
[jeunesse@comcomsudsarthe.fr](mailto:jeunesse@comcomsudsarthe.fr)

## JEUNESSE

Vice-Présidente en charge de la Jeunesse : Claudine Picard

## Local Jeunes au Lude

### Une inauguration festive

**Mercredi 16 octobre, élus\*, parents et jeunes du territoire se sont retrouvés pour inaugurer le Local Jeunes situé au Lude, opérationnel depuis janvier 2018.**

Aménagé au sein de locaux mis à disposition par la commune du Lude, l'Espace est géré par le service jeunesse de la Communauté de communes. Deux animateurs, Thomas et Baptiste, y accueillent les jeunes en accès libre plusieurs fois par semaine. Ils organisent aussi de fréquentes sorties et des soirées certains vendredis. « Notre mission est d'accompagner les jeunes pour qu'ils gagnent en autonomie, tissent des nouvelles relations sociales et construisent leurs propres projets. Nous assurons aussi un lien avec le collège où nous sommes régulièrement présents le midi à l'écoute des élèves et de leurs besoins », expliquent les animateurs, ajoutant que les lycéens, viennent régulièrement au Local Jeunes pendant les week-ends. « Le service, comme nous le souhaitons, favorise les contacts entre des jeunes d'âges différents. »

#### Élargir le public

Les jeunes se sentent parfaitement à l'aise dans cet espace. « Nous venons pour jouer avec nos amis, nous retrouver après les cours », ont affirmé Rahim et Tiphany. « C'est bien d'avoir un endroit



réservé aux jeunes », ajoutait Lilo, soulignant que « les animateurs sont très gentils. » Preuve de leur implication : ces jeunes, avec leurs camarades des autres Espaces Jeunes communautaires, à Yvré-le-Pôlin et Mayet, avaient cuisiné les gâteaux et cakes offerts pour l'inauguration.

« Notre priorité est d'élargir le public de l'Espace, notamment aux lycéens, a confirmé Claudine Picard, rappelant que pour bénéficier des services communautaires dédiés aux jeunes, il suffit de se procurer le Pass'Jeunes, vendu au prix de 5 € pour l'année scolaire. Cette adhésion inclut le respect d'un règlement intérieur consultable sur le site internet de la Cdc\*\*. Nous comptons près de 250 adhérents au Pass'Jeunes, dont environ 130 sur le secteur du Lude. »

Le Président de la Communauté de communes, François Boussard a rappelé que ces structures communautaires ne pourraient fonctionner sans le soutien des partenaires financiers que sont la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

\* dont Brigitte Lecor, Conseillère départementale et Béatrice Lotouche, Conseillère régionale, Vice-Présidente de la Cdc et Maire du Lude.

\*\* [www.comcomsudsarthe.fr](http://www.comcomsudsarthe.fr)

### Horaires d'ouverture des Espaces Jeunes communautaires

> À Yvré-le-Pôlin : le mercredi et le samedi de 14h à 18h, ainsi que certains vendredis soirs en période scolaire et pendant les vacances.

> À Mayet : le mercredi de 14h à 17h et certains vendredis soirs en période scolaire et en semaine pendant les vacances.

> Au Lude : le mercredi et le samedi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h en période scolaire et en semaine pendant les vacances.

### Interventions dans les collèges du territoire

Les animateurs des Espaces Jeunes communautaires interviennent

> Le mardi et le vendredi midi au Lude

> Le mardi, jeudi et vendredi à Mayet

> Le lundi, mardi et jeudi à Pontvallain



## Un nouveau forum Jobs d'été, samedi 7 mars 2020

Après le succès rencontré par la 1<sup>ère</sup> édition, les services Jeunesse, Emploi et Economie de la Communauté de communes organiseront un nouveau forum dédié aux jobs d'été, samedi 7 mars 2020, en matinée, à l'Espace de coworking, au Lude. A cette occasion, les jeunes pourront s'informer sur les offres de stages du territoire, bénéficier de conseils pour élaborer leur CV et leur lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche. « Nous souhaitons vivement que les entreprises locales participent en nombre à ce forum qui doit les aider à combler une partie de leurs besoins en recrutement », précise Claudine Picard.



### Le service Jeunesse sur les réseaux sociaux et sur les ondes

Dans le cadre du projet 15/30 ans, le service jeunesse développe sa présence sur les réseaux sociaux. Il dispose d'une page Facebook et souhaite mobiliser les jeunes autour de la création d'un compte Instagram. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

## Le projet radio se poursuit

Depuis cet été, 6 à 7 jeunes du territoire réalisent et animent leur propre émission de radio, en partenariat avec Radio Prévert, qui en assure la diffusion et accompagne les participants. Une page spéciale, appelée "radioteurs en herbe" a même été créée sur le site internet de la radio (<https://www.radioprevert.fr/actualite/radioteurs-herbe>).

Enthousiasmante, cette expérience se poursuit chaque semaine au collège du Lude et chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois à l'Espace Jeunes au Lude.

